

Monsieur DREVETON Jacques
78 Chemin Des Micocouliers
07800 ST GEORGES LES BAINS

SAINT-GEORGES-LES-BAINS, le 26 FEV. 2026

N/Réf. : DP00724026A0008

Objet : Non opposition à une déclaration préalable

Monsieur,

Vous avez déposé une déclaration préalable n°DP00724026A0008 enregistrée le 03/02/2026 pour un projet de division en vue de construire situé au 78 Chemin des Micocouliers à SAINT-GEORGES-LES-BAINS (parcelle cadastrée ZH-0281).

Le service instructeur a procédé à l'instruction de votre dossier. Il s'avère que les travaux sont conformes au Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Le délai d'instruction de votre déclaration préalable est d'un mois conformément au code de l'urbanisme.

Ainsi, à compter du 04/03/2026, vous bénéficierez d'une décision tacite et vous pourrez commencer les travaux après avoir :

- affiché sur le terrain le récépissé de dépôt pour attester la date de dépôt,
- installé sur le terrain, pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet.

Vous trouverez ci-joint la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux qui doit être complétée et déposée en Mairie à la fin des travaux.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

La Maire,



Geneviève PEYBARD

Pour Le Maire et par délégation
L'adjoint chargé de l'Urbanisme
Olivier MONTIEL